



Communiqué de presse

Rencontre autour de l'initiative de « la mobilité intelligente »

M. Mohammed Najib Boulif, le ministre délégué auprès du ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, chargé du Transport, a présidé mardi 16 septembre 2014 au siège du ministère à Rabat, une rencontre autour de l'initiative de « *la mobilité intelligente* » qui vise à encourager l'utilisation des moyens de transports publics, notamment les autobus, pour se déplacer dans les zones urbaines ou entre les villes.

Lors de Cette rencontre, le représentant de l'Union Internationale des Transports Routiers (UITR) a présenté un exposé sur l'initiative de la mobilité intelligente dans lequel il a souligné les avantages de l'usage des autobus publics qui se manifestent dans le renforcement de la sécurité routière, la protection de l'environnement, la réduction du coût, l'efficacité et la facilité de l'utilisation.

Dans son allocution, M. le ministre a exprimé la volonté du gouvernement de s'engager dans cette initiative qui vise le renforcement de la sécurité routière dans notre pays et l'amélioration de la qualité des services des transports en commun dans et entre les villes. Il a appelé les participants à créer une commission pour approfondir le débat autour de ce sujet et donner des propositions et des mesures qui permettront d'atteindre les objectifs fixés par cette initiative au niveau du Maroc, en tant que membre actif dans l'UITR et du comité régional de l'UITR en Afrique, afin d'en faire une expérience pionnière au niveau du continent africain.

La rencontre a connu la présence des représentants de la Fédération du Transport de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), du ministère de l'Intérieur, du ministère des Affaires Générales et de la Gouvernance, du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et la Formation des Cadres, du ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement ainsi que la direction des Transports Routiers et de la Sécurité Routière relevant du ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique et le Comité National de la Prévention des Accidents de la Circulation.

